

Pour un plein emploi de qualité

Dans les dossiers 2007, les questions économiques et sociales doivent éviter la rédaction d'un long catalogue, pourtant légitime, de ce qui passerait sûrement pour un ensemble de vœux pieux. S'il s'agit bien de redonner du sens à l'action collective, celle de l'Etat, mais aussi celle de tous les citoyens, il faut avoir le courage de se donner une grande perspective, rassembleuse, nécessairement simple dans son énoncé. En écoutant soigneusement tout ce que disent les sept grandes organisations syndicales, les mouvements de chômeurs, mais aussi d'innombrables citoyens engagés dans les combats sociaux les plus éprouvants, cet objectif central devrait être un plein emploi de qualité.

Loin d'être un slogan creux, l'énoncé de cet objectif correspond à un ensemble cohérent d'engagements, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Sur le plan quantitatif, ceci signifie qu'il faut faire tomber le taux de chômage à 5% ou au-dessous, autrement dit faire disparaître le chômage de masse qui gangrène notre pays depuis 1974, cela fait maintenant plus de trente ans. A ce taux, en effet, toutes les expériences étrangères montrent que le chômage de longue durée (plus d'un an) disparaît : il ne reste plus qu'un « chômage de transition » entre deux situations, ce qui n'a évidemment plus les mêmes aspects traumatisants. Compte tenu de l'actuel sous-emploi déguisé (chômeurs découragés, temps partiel contraint, stages-parkings...) et de l'évolution de la population en âge de travailler dans les 10 ans à venir, **l'objectif de plein emploi signifie la création nette de 3 millions d'emplois**. Si on tente d'allier ambition et réalisme, on est sans doute conduit à considérer qu'il faut environ 10 ans pour atteindre un tel objectif, soit en moyenne (on n'évitera pas les fluctuations de l'activité internationale) trois cents mille par an, ce qui correspond à un accroissement des effectifs légèrement inférieurs à 1%, puisque la population active de notre pays approche les trente millions. Pour fixer les ordres de grandeur, on rappellera que pour les 5 années 1997-2001, la moyenne annuelle a été de 375000, précédant d'ailleurs à chaque borne le renversement de majorité politique : c'est donc à la fois difficile, mais possible, si on en fait l'objectif central de la stratégie économique et sociale de Voter Y.

Sur le plan qualitatif, il faut simultanément préciser, que ce retour au plein emploi ne peut en aucune manière s'effectuer au détriment de la qualité des emplois ; autrement dit, la stratégie proposée s'oppose à celle des libéraux, qu'ils soient ultra ou sociaux libéraux, qui repose sur le développement des « petits boulots », du temps partiel contraint des femmes, de la précarité sous toutes ses formes, du développement des inégalités et de la pauvreté, comme c'est le cas notamment au Royaume-Uni (Smic à 7 euros pour ceux qui y ont droit) ou comme on tente de le faire en Allemagne (création d'activités d'utilité publique payées d'un à deux euros...). Sans vouloir multiplier les critères et parce qu'une action démocratique a besoin de caractéristiques comprises du plus grand nombre, nous proposons que la qualité des emplois soit jugée en fonction du statut, de la durée et des conditions du travail et de la rémunération :

- Le statut : nous devons combattre la précarité subie (CDD, interim, stages-parkings). Sans doute, à l'approche du plein emploi, on trouvera un plus grand nombre de travailleurs, notamment parmi les plus jeunes, qui choisiront un engagement à temps limité, plutôt que de rechercher l'emploi à vie que garantissent certains statuts. Mais cette évolution doit résulter du mouvement général de la société et non d'un démantèlement préalable des droits acquis, en pleine période d'angoisse sociale ;
- La durée et les conditions du travail : la norme collective des 35 heures doit être généralisée, mais la conquête principale doit être de mettre fin au temps partiel contraint, qui engendre la misère, notamment chez les femmes jeunes et peu qualifiées. Pour cela, il faut que les négociations collectives, puis la loi, s'inspirent de l'exemple hollandais où les syndicalistes ont obtenu le droit pour les salarié(e)s d'obtenir une modification de la durée et des horaires de travail, moyennant un pré-avis suffisant pour éviter la désorganisation des unités de production. Avec ce même objectif, il faut presser très fort les négociateurs syndicaux et surtout patronaux d'aboutir à un accord collectif pertinent en matière de pénibilité du travail : s'il est bien vrai qu'il est préférable de voir réussir une bonne négociation entre les interlocuteurs les plus directement concernés, il faut aussi leur rappeler

que la question est d'ordre public, et qu'en cas de carence, le législateur nouveau devrait s'en saisir ;

- La rémunération : à tous les niveaux de qualification, le chômage a abouti à ce qu'un nombre grandissant de femmes et d'hommes soit employé au-dessous de leur véritable qualification : la formation tout au long de la vie doit permettre de reconnaître ces qualifications, initiales ou acquises, et par conséquent s'accompagner d'une augmentation parallèle des rémunérations, favorisée de surcroît par le retour progressif à un véritable plein emploi.

Une telle stratégie de création d'emplois, qui allie les aspects quantitatifs et qualitatifs, ne sera crédible que si elle remplit trois conditions économiques, sociales et environnementales, qu'il nous faudra préciser collectivement dans la suite des débats. On se contentera d'en avancer ici les enjeux :

- Sur le plan économique, il faut que les entreprises ressentent effectivement le besoin d'une main d'oeuvre supplémentaire, ce qui suppose de préciser les perspectives de leurs débouchés et de leur compétitivité : les premiers ne pourront se passer de **remplacer, au sein de la zone euro, le pacte de stabilité, par un nouveau pacte de coopération économique et sociale**, incluant notamment la question des prix et des salaires et celle de l'harmonisation fiscale. De son côté, le devoir de compétitivité et d'attractivité existe bien, mais il s'oppose à la stratégie libérale du moins-disant (vendre moins cher, à un niveau médiocre de qualité) avec une main d'oeuvre peu formée, mal payée, précaire, et des baisses démagogiques d'impôts qui entraînent la dégradation de tous les services publics, stratégie qui ne peut qu'entraîner notre déclin dans la nouvelle division internationale du travail. Ce devoir de compétitivité repose, tout au contraire, sur une stratégie du mieux-disant (vendre à prix maîtrisé des marchandises de plus grande qualité), faisant appel à une main d'oeuvre qualifiée, motivée, et donc rémunérée en conséquence, stable, et un renforcement de nos dépenses d'éducation, de recherche-développement et d'infrastructures, qui est seule à même de maintenir nos choix de vie dans ce nouveau contexte ;
- Sur le plan social, nous devons simultanément nous adresser aux couches populaires qui disposent d'un emploi et à celles qui en sont dépourvues : vis-à-vis de ces dernières, il est impensable de laisser plus de 6 millions de personnes dans la pauvreté, attendant patiemment le retour promis au plein emploi. C'est pourquoi, un plan de relèvement de l'ensemble des minimas sociaux est particulièrement urgent et devrait se fixer leur relèvement jusqu'au seuil de pauvreté reconnu par les instances internationales : cela devrait pouvoir être accompli en trois ans, son financement annuel étant équivalent à celui des réductions d'impôt sur les hauts revenus de Fabius ou de Chirac. On notera que le risque de décourager ainsi la recherche d'emplois serait considérablement réduit par l'éradication des emplois à temps partiel contraint (cf. supra). Vis-à-vis de la masse des ouvriers et des employés, il est urgent de réhabiliter les négociations collectives, sur la seule base démocratique qui puisse les légitimer, c'est-à-dire le principe majoritaire : le renouvellement et le rapprochement syndicaux qui en découleraient permettraient alors aux intéressés de définir eux-mêmes les modalités de la sécurité sociale professionnelle qu'ils revendiquent, et plus largement les modes de répartition des fruits du nouveau développement ;
- Sur le plan écologique, le développement des emplois et donc des activités productives (de l'ordre de 3% par an, si on les mesure avec les indicateurs traditionnels du type produit intérieur brut), relèvera spontanément à 90% du domaine des services, c'est dire qu'elle n'aura pas en soi d'effets significatifs sur l'environnement. Tout au contraire, cette stratégie doit absolument dégager les moyens de financement permettant une décroissance des dépenses énergétiques et des activités polluantes : nous devons persuader consommateurs et industriels qu'il est nécessaire de devancer l'après Kyoto, non seulement pour des raisons écologiques évidentes, mais aussi de compétitivité : devant l'aggravation des problèmes aussi bien locaux que planétaires, seuls ceux qui auront sincèrement mis en oeuvre un développement « propre » seront réellement compétitifs et attractifs. Pour cela, il faudra utiliser sans fausse querelle de méthodes toute la panoplie des mesures envisageables : réglementation, imposition et donc renchérissement, campagne d'informations, tant il est vrai que la solution suppose ultimement un changement des mentalités, comme pour les campagnes de lutte contre le SIDA, le tabagisme ou l'excès de vitesse.